

Sonnerie nationale de cloches et de carillons le 11 novembre

Pour marquer le 100^e anniversaire de l'Armistice ayant mis fin à la Guerre 1914-1918, les propriétaires de cloches civiles et religieuses sont invités à faire sonner celles-ci le **11 novembre à 11h**.

Dans la foulée, les carillonneurs sont invités à jouer au carillon des mélodies évoquant la paix. A cet effet, ils ont reçu une composition pour carillon écrite pour l'occasion par Geert D'hollander.

Ces sonneries rappelleront l'annonce de l'Armistice par les cloches des villes et des villages le 11 novembre 1918, alors que de nombreux carillons avaient été contraints au silence pendant les hostilités.

Ce même 11 novembre à 11h aura lieu en Flandre l'inauguration de trois *Carillons de la Paix* : l'un à l'Abbaye de Parc à Leuven, l'autre à la collégiale Notre-Dame d'Aarschot et le troisième à la Heldenplein de Dendermonde.